

7 RUE JEAN ZAY



69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376

Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres LEGRAND & DUMAS

ARBRES ET VEGETAUX POUR JARDINS ET TERRASSES
Lundi 30 Mars 2015 à 17h30 - Exposition de 17h à 17h30

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L.321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.

Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.

Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.

Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre « F », signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.

Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « *adjudgé* », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.

La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Ordres d'achat

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat. La SVV DUMAS agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients.

L'étude n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les ventes judiciaires sont réalisées par la SCP DUMAS, commissaire-priseur, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.

Les ventes volontaires sont réalisées par la SVV DUMAS, dirigées par une personne habilitée par la SVV DUMAS, agrément 2002-376, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.

Article 4 - Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garantit à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.

Le vendeur indemnisera la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations,

rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.

Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).

Un compte-rendu de l'état de conservation des oeuvres peut être demandé au commissaire-priseur.

Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Certains matériels sont vendus avec la lettre « F », mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.

Par « *test* » et « *état de fonctionnement* », il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.

Lorsque la lettre « NT » est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est « *non testé* » et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Lorsque la lettre « PP » est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu « *pour pièces* » et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions « F », « NT » ou « PP ».

Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre « F » et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.

Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.

Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.

Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.

Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.

Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.

L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.

Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.

A défaut, les frais s'élèvent à 25% du prix TTC.

Pour les objets acquis via live.interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT soit +3,588% TTC) et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.

Les modes de paiement peuvent être :

- En espèces jusqu'à 3000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

- Par chèque de banque certifié, une pièce d'identité est exigée ou par chèque accompagné d'une lettre accréditive.

- Par virement, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.

- Par carte bancaire, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.

L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.

Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, « à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant » ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
- ° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- ° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

- des frais de magasinage ou de garde-meubles.

En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 €uros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.

La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heures avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.

7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.

Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.

Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.

A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.

7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.

A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.

Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.

Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.

Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.

Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.

Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.

La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com

La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 - Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.

Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.

La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « *adjudgé* », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.

Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.

En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui paraît la plus opportune.

Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieure d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.

Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.

La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.

L'adjudgé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.

L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.

Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.

En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.

Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots adjudgés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet.

L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.

Expédition des objets :

- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjudgé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.

- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.

- Les lots sont envoyés contre remboursement dès leur paiement effectif. Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15€ à 60€ sera demandée pour le conditionnement et les formalités d'envoi.

- Pour faire baisser le coût d'un tel envoi, la SVV DUMAS peut envoyer les lots sans contre remboursement et une somme forfaitaire de 10€ à 30€ sera demandée au titre des frais d'emballage et formalités + frais d'envoi (tarif de La Poste en vigueur).

- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.

- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.

- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet
Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :

Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC

Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.

Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.

Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.

Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.

L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité

S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.

Les machines et matériels « **non conformes** » sont vendus inaptes à la production.

Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.

Ces matériels pourront être vendus soit :

Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, reconstruteur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation

Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.

Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 - Prescription

Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 - Publicités

Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions - Litiges

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.

Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

N°	DESIGNATION
1	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
2	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
3	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
4	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
5	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
6	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
7	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
8	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
9	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
10	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
11	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
12	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
13	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
14	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
15	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
16	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
17	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
18	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
19	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
20	TRACHYLOSPERMUM JASMOIDES
21	BOUGAINVILLIER
22	BOUGAINVILLIER
23	BOUGAINVILLIER
24	BOUGAINVILLIER
25	BOUGAINVILLIER
26	BOUGAINVILLIER
27	CYPRES
28	CYPRES
29	CYPRES
30	CYPRES
31	CYPRES
32	CYPRES
33	CYPRES
34	CYPRES

35	CYPRES
36	CYPRES
37	CYPRES
38	CYPRES
39	CYPRES
40	CYPRES
41	CYPRES
42	CYPRES
43	CYPRES
44	CYPRES
45	CYPRES
46	CYPRES
47	CYPERVIRENS
48	CYPERVIRENS
49	CYPERVIRENS
50	CITRONNIER
51	CITRONNIER
52	CITRONNIER
53	CITRONNIER
54	CITRONNIER
55	CITRONNIER
56	CITRONNIER
57	PAMPLEMOUSE
58	ORANGER
59	ORANGER
60	TRACHYCARPUS EXCELSA
61	TRACHYCARPUS EXCELSA
62	TRACHYCARPUS EXCELSA
63	TRACHYCARPUS EXCELSA
64	TRACHYCARPUS EXCELSA
65	TRACHYCARPUS EXCELSA
66	TRACHYCARPUS EXCELSA
67	TRACHYCARPUS EXCELSA
68	TRACHYCARPUS EXCELSA
69	TRACHYCARPUS EXCELSA

70	TRACHYCARPUS EXCELSA
71	TRACHYCARPUS EXCELSA
72	TRACHYCARPUS EXCELSA
73	TRACHYCARPUS EXCELSA
74	TRACHYCARPUS EXCELSA
75	TRACHYCARPUS EXCELSA
76	TRACHYCARPUS EXCELSA
77	TRACHYCARPUS EXCELSA
78	TRACHYCARPUS EXCELSA
79	TRACHYCARPUS EXCELSA
80	TRACHYCARPUS EXCELSA
81	TRACHYCARPUS EXCELSA
82	CHAMAEROPS HUMILIS
83	CHAMAEROPS HUMILIS
84	CHAMAEROPS HUMILIS
85	CHAMAEROPS HUMILIS
86	CHAMAEROPS CERIFERA
87	CHAMAEROPS CERIFERA
88	WASINGTONIA
89	WASINGTONIA
90	WASINGTONIA
91	WASINGTONIA
92	WASINGTONIA
93	WASINGTONIA
94	WASINGTONIA
95	WASINGTONIA
96	WASINGTONIA
97	WASINGTONIA
98	WASINGTONIA
99	WASINGTONIA
100	WASINGTONIA
101	WASINGTONIA
102	WASINGTONIA
103	WASINGTONIA
104	WASINGTONIA
105	WASINGTONIA
106	WASINGTONIA
107	WASINGTONIA
108	JUBEA CHILIENSIS
109	BUTIA CAPITATA
110	BRAHEA ARMATA
111	BRAHEA ARMATA
112	DASYLIRION SERRATIFOLIUM
113	YUCCA ROSTRATA
114	YUCCA ROSTRATA
115	YUCCA ROSTRATA
116	YUCCA ROSTRATA
117	YUCCA ROSTRATA
118	DASYLIRION LOMGISSIMUM
119	DASYLIRION LOMGISSIMUM
120	DRACAENA DRACOS
121	DRACAENA DRACOS
122	DRACAENA DRACOS
123	DRACAENA DRACOS
124	DRACAENA DRACOS
125	NOLINA RECURVATA

126	NOLINA RECURVATA
127	NOLINA RECURVATA
128	NOLINA RECURVATA
129	NOLINA RECURVATA
130	NOLINA RECURVATA
131	STRELIZIA REGINA
132	STRELIZIA REGINA
133	STRELIZIA AUGUSTA
134	STRELIZIA AUGUSTA
135	VIGNE TONNELLE
136	VIGNE
137	VIGNE
138	VIGNE
139	FIGUIER
140	FIGUIER
141	FIGUIER
142	FIGUIER
143	CALLISTEMON
144	CALLISTEMON
145	CALLISTEMON
146	CALLISTEMON
147	CALLISTEMON
148	CALLISTEMON
149	CALLISTEMON
150	CALLISTEMON
151	CALLISTEMON
152	CALLISTEMON
153	CALLISTEMON
154	CALLISTEMON
155	CALLISTEMON
156	CALLISTEMON
157	CALLISTEMON
158	CALLISTEMON
159	TEUCRIEUM FRUCTICAN
160	TEUCRIEUM FRUCTICAN
161	TEUCRIEUM FRUCTICAN
162	TYUA ESMERALDA
163	OLIVIER HOJIBLANCA
164	OLIVIER HOJIBLANCA
165	OLIVIER BONSAI
166	OLIVIER BONSAI
167	OLIVIER BONSAI
168	OLIVIER BONSAI
169	OLIVIER BOLE
170	OLIVIER BOLE
171	OLIVIER BOLE
172	OLIVIER BOLE
173	OLIVIER BOLE
174	OLIVIER BOLE
175	LAURUS NOBILIS TIGE
176	LAURUS NOBILIS TIGE
177	LAURUS NOBILIS PYRAMIDAL
178	LAURUS NOBILIS PYRAMIDAL
179	LAURUS NOBILIS PYRAMIDAL
180	LAURUS NOBILIS BOULE
181	LAURUS NOBILIS BOULE

182	LAURUS NOBILIS BOULE
183	LAURUS NOBILIS BOULE
184	LAURUS NOBILIS BOULE
185	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE RONDE
186	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE RONDE
187	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE RONDE
188	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE CARRE
189	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE CARRE
190	POTERIE TERACOTTA MAZAIQUE CARRE
191	POTERIE EMAILLE BLEU
192	POTERIE EMAILLE BLEU
193	POTERIE EMAILLE BLEU
194	POTERIE EMAILLE BLEU
195	POTERIE EMAILLEE ROUGE
196	POTERIE EMAILLEE ROUGE
197	POTERIE EMAILLEE BEIGE
198	POTERIE EMAILLEE BEIGE
199	POTERIE EMAILLEE BLEU
200	POTERIE EMAILLEE BLEU
201	POTERIE EMAILLEE BLEU
202	POTERIE EMAILLEE BLEU
203	POTERIE EMAILLEE BLEU
204	POTERIE EMAILLEE BLEU
205	POTERIE TERACOTTA
206	POTERIE TERACOTTA
207	POTERIE TERACOTTA
208	POTERIE TERACOTTA
209	POTERIE TERACOTTA
210	OLIVIER DECO
211	OLIVIER DECO
212	OLIVIER DECO
213	OLIVIER DECO
214	OLIVIER DECO
215	OLIVIER DECO
216	OLIVIER DECO
217	OLIVIER DECO
218	OLIVIER DECO
219	OLIVIER DECO
220	OLIVIER DECO
221	OLIVIER HOJIBLANCA
222	OLIVIER HOJIBLANCA
223	OLIVIER HOJIBLANCA
224	OLIVIER HOJIBLANCA
225	OLIVIER HOJIBLANCA
226	OLIVIER PICUAL
227	OLIVIER PICUAL
228	OLIVIER DECO
229	OLIVIER DECO
230	OLIVIER PICUAL
231	OLIVIER PICUAL
232	OLIVIER PICUAL
233	OLIVIER PICUAL
234	OLIVIER PICUAL
235	OLIVIER PICUAL
236	OLIVIER PICUAL
237	OLIVIER PICUAL

238	OLIVIER PICUAL
239	OLIVIER PICUAL
240	OLIVIER PICUAL
241	OLIVIER PICUAL
242	OLIVIER PICUAL
243	OLIVIER PICUAL
244	OLIVIER PICUAL
245	OLIVIER PICUAL
246	OLIVIER PICUAL
247	OLIVIER PICUAL
248	OLIVIER PICUAL
249	OLIVIER PICUAL
250	OLIVIER PICUAL
251	OLIVIER PICUAL
252	OLIVIER PICUAL
253	OLIVIER PICUAL
254	OLIVIER PICUAL
255	OLIVIER PICUAL
256	OLIVIER PICUAL
257	OLIVIER SAUVAGE
258	OLIVIER SAUVAGE
259	POLYGALA MYRTIFOLIA
260	POLYGALA MYRTIFOLIA
261	POLYGALA MYRTIFOLIA
262	DRACAENA INDIVISA MULTI TRONC
263	DRACAENA INDIVISA MULTI TRONC
264	DRACAENA INDIVISA MULTI TRONC
265	DRACAENA INDIVISA
266	DRACAENA INDIVISA
267	DRACAENA INDIVISA
268	DRACAENA INDIVISA
269	DRACAENA INDIVISA
270	NERIUM OLEANDER ROSE
271	NERIUM OLEANDER ROSE
272	NERIUM OLEANDER ROSE
273	NERIUM OLEANDER ROSE
274	NERIUM OLEANDER ROSE
275	NERIUM OLEANDER ROSE
276	NERIUM OLEANDER ROUGE
277	NERIUM OLEANDER ROUGE
278	NERIUM OLEANDER ROUGE
279	NERIUM OLEANDER ROUGE
280	NERIUM OLEANDER ROUGE
281	NERIUM OLEANDER ROUGE
282	NERIUM OLEANDER ROUGE
283	NERIUM OLEANDER ROUGE
284	NERIUM OLEANDER ROUGE
285	NERIUM OLEANDER ROUGE
286	NERIUM OLEANDER BLANC
287	NERIUM OLEANDER BLANC
288	NERIUM OLEANDER BLANC
289	NERIUM OLEANDER BLANC
290	NERIUM OLEANDER BLANC
291	NERIUM OLEANDER BLANC
292	NERIUM OLEANDER BLANC
293	NERIUM OLEANDER BLANC

294	NERIUM OLEANDER BLANC
295	NERIUM OLEANDER BLANC
296	NERIUM OLEANDER ROSE
297	NERIUM OLEANDER ROSE
298	NERIUM OLEANDER ROSE
299	NERIUM OLEANDER ROSE
300	NERIUM OLEANDER ROSE
301	NERIUM OLEANDER ROSE
302	NERIUM OLEANDER ROSE
303	NERIUM OLEANDER ROSE
304	NERIUM OLEANDER ROSE
305	NERIUM OLEANDER ROSE
306	NERIUM OLEANDER ROUGE
307	NERIUM OLEANDER ROUGE
308	NERIUM OLEANDER ROUGE
309	NERIUM OLEANDER ROUGE
310	NERIUM OLEANDER ROUGE
311	NERIUM OLEANDER ROUGE
312	NERIUM OLEANDER ROUGE
313	NERIUM OLEANDER ROUGE
314	NERIUM OLEANDER ROUGE
315	NERIUM OLEANDER ROUGE
316	NERIUM OLEANDER BLANC
317	NERIUM OLEANDER BLANC
318	NERIUM OLEANDER BLANC
319	NERIUM OLEANDER BLANC
320	NERIUM OLEANDER BLANC
321	NERIUM OLEANDER BLANC
322	NERIUM OLEANDER BLANC
323	NERIUM OLEANDER BLANC
324	NERIUM OLEANDER BLANC
325	NERIUM OLEANDER BLANC
326	NERIUM OLEANDER ROSE
327	NERIUM OLEANDER ROSE
328	NERIUM OLEANDER ROSE
329	NERIUM OLEANDER ROSE
330	NERIUM OLEANDER ROSE
331	NERIUM OLEANDER ROSE
332	NERIUM OLEANDER ROSE
333	NERIUM OLEANDER ROSE
334	NERIUM OLEANDER ROSE
335	NERIUM OLEANDER ROSE
336	BERBERIS
337	BERBERIS
338	BERBERIS
339	NERIUM OLEANDER BLANC
340	NERIUM OLEANDER BLANC
341	NERIUM OLEANDER BLANC
342	NERIUM OLEANDER BLANC
343	NERIUM OLEANDER BLANC
344	NERIUM OLEANDER BLANC
345	NERIUM OLEANDER BLANC
346	NERIUM OLEANDER BLANC
347	NERIUM OLEANDER BLANC
348	NERIUM OLEANDER BLANC
349	NERIUM OLEANDER BLANC

350	NERIUM OLEANDER BLANC
351	NERIUM OLEANDER BLANC
352	NERIUM OLEANDER BLANC
353	NERIUM OLEANDER BLANC
354	NERIUM OLEANDER ROUGE
355	NERIUM OLEANDER ROUGE
356	NERIUM OLEANDER ROUGE
357	NERIUM OLEANDER ROUGE
358	NERIUM OLEANDER ROUGE
359	NERIUM OLEANDER ROUGE
360	NERIUM OLEANDER ROUGE
361	NERIUM OLEANDER ROUGE
362	NERIUM OLEANDER ROUGE
363	NERIUM OLEANDER ROUGE
364	NERIUM OLEANDER BLANC
365	NERIUM OLEANDER BLANC
366	NERIUM OLEANDER BLANC
367	NERIUM OLEANDER BLANC
368	NERIUM OLEANDER BLANC
369	NERIUM OLEANDER BLANC
370	NERIUM OLEANDER BLANC
371	NERIUM OLEANDER BLANC
372	NERIUM OLEANDER BLANC
373	NERIUM OLEANDER BLANC
374	NERIUM OLEANDER ROSE
375	NERIUM OLEANDER ROSE
376	NERIUM OLEANDER ROSE
377	NERIUM OLEANDER ROSE
378	NERIUM OLEANDER ROSE
379	NERIUM OLEANDER ROSE
380	NERIUM OLEANDER ROSE
381	NERIUM OLEANDER ROSE
382	NERIUM OLEANDER ROSE
383	NERIUM OLEANDER ROSE
384	PITTOSPORUM
385	PITTOSPORUM
386	TEUCRIEUM FRUCTICAN
387	TEUCRIEUM FRUCTICAN
388	TEUCRIEUM FRUCTICAN
389	TEUCRIEUM FRUCTICAN
390	TEUCRIEUM FRUCTICAN
391	EVONYMUS
392	EVONYMUS
393	EVONYMUS
394	EVONYMUS
395	EVONYMUS
396	EVONYMUS VARIEGATA
397	EVONYMUS VARIEGATA
398	EVONYMUS VARIEGATA
399	EVONYMUS VARIEGATA
400	EVONYMUS VARIEGATA
401	EVONYMUS VARIEGATA
402	PHONTINIA RED ROBIN
403	PHONTINIA RED ROBIN
404	PHONTINIA RED ROBIN
405	PHONTINIA RED ROBIN

406	PHONTINIA RED ROBIN
407	LANTANA BANDANA JAUNE
408	LANTANA BANDANA JAUNE
409	LANTANA BANDANA JAUNE
410	LANTANA BANDANA JAUNE
411	LANTANA BANDANA JAUNE
412	LANTANA BANDANA JAUNE
413	LANTANA BANDANA JAUNE
414	LANTANA BANDANA JAUNE
415	LANTANA BANDANA JAUNE
416	LANTANA BANDANA JAUNE
417	LANTANA BANDANA ROUGE
418	LANTANA BANDANA ROUGE
419	LANTANA BANDANA ROUGE
420	LANTANA BANDANA ROUGE
421	LANTANA BANDANA ROUGE
422	LANTANA BANDANA ROUGE
423	LANTANA BANDANA ROUGE
424	LANTANA BANDANA ROUGE
425	LANTANA BANDANA ROUGE
426	LANTANA BANDANA ROUGE
427	VIBURNUM LUCIDUM
428	VIBURNUM LUCIDUM
429	VIBURNUM LUCIDUM
430	VIBURNUM LUCIDUM
431	VIBURNUM LUCIDUM
432	VIBURNUM LUCIDUM
433	VIBURNUM LUCIDUM
434	VIBURNUM LUCIDUM
435	VIBURNUM LUCIDUM
436	VIBURNUM LUCIDUM
437	PHONTINIA RED ROBIN
438	PHONTINIA RED ROBIN
439	PHONTINIA RED ROBIN
440	PHONTINIA RED ROBIN
441	PHORNIUM PINK
442	PHORNIUM PINK
443	PHORNIUM PINK
444	PHORNIUM PINK
445	PHORNIUM VARIEGATA
446	ELEAGNUS EBEGIN
447	ELEAGNUS EBEGIN
448	ELEAGNUS EBEGIN
449	ELEAGNUS EBEGIN
450	ELEAGNUS EBEGIN
451	ELEAGNUS EBEGIN
452	ELEAGNUS EBEGIN
453	ELEAGNUS EBEGIN
454	ELEAGNUS EBEGIN
455	ELEAGNUS EBEGIN
456	ELEAGNUS L
457	ELEAGNUS L
458	ELEAGNUS L
459	ELEAGNUS L
460	ELEAGNUS L
461	ELEAGNUS L

462	ELEAGNUS L
463	ELEAGNUS L
464	ELEAGNUS L
465	ELEAGNUS L
466	THUMBARGIA
467	THUMBARGIA
468	THUMBARGIA
469	THUMBARGIA
470	THUMBARGIA
471	THUMBARGIA
472	THUMBARGIA
473	THUMBARGIA
474	THUMBARGIA
475	THUMBARGIA
476	THUMBARGIA
477	THUMBARGIA
478	THUMBARGIA
479	THUMBARGIA
480	GRENADIER
481	GRENADIER
482	GRENADIER
483	GRENADIER
484	GRENADIER
485	PECHER
486	PECHER
487	PECHER
488	PECHER
489	PECHER
490	PECHER
491	PECHER
492	PECHER
493	POIRIER
494	POIRIER
495	POIRIER
496	POIRIER
497	POIRIER
498	CERISIER
499	CERISIER
500	CERISIER
501	CERISIER
502	POMMIER
503	POMMIER
504	POMMIER
505	POMMIER
506	POMMIER
507	POMMIER
508	POMMIER
509	POMMIER
510	NECTARINA
511	NECTARINA
512	NECTARINA
513	PRUNNIER
514	PRUNNIER
515	PRUNNIER
516	PRUNNIER
517	PRUNNIER

518	PRUNNIER
519	PRUNNIER
520	PRUNNIER
521	PRUNNIER
522	PRUNNIER
523	ROMARIN
524	ROMARIN
525	ROMARIN
526	ROMARIN
527	ROMARIN
528	ROMARIN
529	ROMARIN
530	ROMARIN
531	ROMARIN
532	ROMARIN
533	ROMARIN
534	ROMARIN
535	ROMARIN
536	ROMARIN
537	ROMARIN
538	LAVANDE
539	LAVANDE
540	LAVANDE
541	LAVANDE
542	LAVANDE
543	LAVANDE
544	LAVANDE
545	LAVANDE
546	LAVANDE
547	LAVANDE
548	LAVANDE
549	LAVANDE
550	LAVANDE
551	LAVANDE
552	LAVANDE
553	LAVANDE
554	LAVANDE
555	ROMARIN RAMPANT
556	ROMARIN RAMPANT
557	ROMARIN RAMPANT
558	ROMARIN RAMPANT
559	ROMARIN RAMPANT
560	ROMARIN RAMPANT
561	ROMARIN RAMPANT
562	ROMARIN RAMPANT
563	ROMARIN RAMPANT
564	ROMARIN RAMPANT
565	ROMARIN RAMPANT
566	ROMARIN RAMPANT
567	ROMARIN RAMPANT
568	ROMARIN RAMPANT
569	ROMARIN RAMPANT
570	TRANSAT
571	TRANSAT
572	SALON DE JARDIN 1 CANAPE DEUX CHAISE UNE TABLE

573	TABLE 4 CHAISE
574	LOT DE DEUX CHAISES